

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° DNCMP/202.../F/2018-2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'UNE CABINE DE TRANSFORMATION DE TENSIONS ELECTRIQUES MOYENNE TENSION / BASSE TENSION (MT/BT)

Date de Publication : 06/03/2019

Date d'ouverture des offres : 20/03/2019

1. OBJET

La Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) lance l'Appel d'Offres Restreint pour *la fourniture des équipements d'une cabine de transformation de tension électrique MT/BT*. Les spécifications techniques des fournitures sont décrites au point IV du présent appel d'offres.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé à 100% par la MFP, exercice 2018-2019

3. PARTICIPATION

Les sociétés consultées pour le présent DAO sont les suivantes :

- a. EAGTC
- b. GROUPE EIS-EKA
- c. SOTEM
- d. SOCOS
- e. SODIKA

4. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes à l'adresse ci-après :

Direction Générale de la Mutuelle sise au Boulevard du Japon N°36, B.P. 1784 Bujumbura-Burundi.

Téléphone 22 21 72 55, Fax 22 22 28 47

Il peut être obtenu contre paiement de 100.000 FBU dont la moitié est à verser au compte n° 1123/037 ouvert à la B.R.B au nom de la Mutuelle de la Fonction Publique et l'autre moitié au compte n° 1101/01-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR, avec mention du Numéro du DAO.



5. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées sous pli fermé dans une même enveloppe contenant deux autres enveloppes dont une pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière. Elles seront adressées à Monsieur le Directeur Général de la Mutuelle de la Fonction Publique à l'adresse suivante :

Boulevard du JAPON N°36, B.P. 1784 Bujumbura, Téléphone 22 21 72 55

Les offres devront porter la mention suivante « OFFRES POUR FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'UNE CABINE DE TRANSFORMATION DE TENSIONS ELECTRIQUES MOYENNE TENSION/BASSE TENSION (MT/BT), DAO N° DNCMP/.202./F/2018-2019 ».

A n'ouvrir qu'en séance publique du .20./...03.../2019 prévue à 10h00'.

6. VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Passé ce délai, la Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique pourra leur demander la prolongation de la validité de leurs offres.

7. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française et fermées devront parvenir au Secrétariat de la Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique au plus tard le...../...../2019 à 9heures 30 min.

Aucune offre, modification ou complément ne peut être reçue, ni retirée après que la séance soit déclarée ouverte.

Elles doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé, l'enveloppe portant clairement la mention «offres pour la fourniture des équipements d'une cabine de transformation de tensions électriques moyenne tension/basse tension (MT/BT), DAO N° DNCMP/.202./F/2018-2019 ».

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DU...20./...03... / 2019» à 10h00'.

8. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des enveloppes aura lieu le 20./03./2019 à 10h00', en présence des soumissionnaires qui le désirent, dans la salle de réunion située au deuxième étage, numéro 207 .L'ouverture des offres techniques et financières se fera en même temps dans la salle des réunions de la Mutuelle. L'évaluation des offres techniques sera menée en premier et seules les offres financières des soumissionnaires retenus techniquement seront analysées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture auquel est jointe la liste signée des personnes présentes et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres.

Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

9. REVISION DES PRIX

Les prix sont fermes, non révisables et non actualisables. Une offre présentée avec une clause de révision des prix sera considérée comme ne satisfaisant pas aux conditions d'Appel d'Offres et sera rejetée.

10. CAUTION DE SOUMISSION.

Une caution de soumission de **CINQ MILLIONS BIF (5.000.000 FBU)** devra être remise à l'ouverture des offres. Son absence entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse. Elle sera saisie et réalisée en cas de désistement du soumissionnaire en défaut. Elle pourra revêtir la forme de garantie bancaire émise par une banque agréée et conformément au modèle y relatif en annexe 2.

11. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires après réception de la Lettre de Commande. Cependant, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

12. ADRESSE

L'adresse détaillée de la Mutuelle de la Fonction Publique (M.F.P) est :
Quartier KABONDO, Boulevard du JAPON N°36, B.P. 1784 BUJUMBURA,
Tél : 22 22 30 67 / 22 21 72 55 , Fax 22 22 28 47.

Fait à Bujumbura, le 05/03/2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE

Abel GASHATSI.-

